

Douze meutes devraient être abattues. Pour le biologiste Raphaël Arlettaz, l'expérience est incertaine

# CHASSE AU LOUP «RISQUÉE»

XAVIER LAMBIEL

**Loup** ► La grande chasse au loup souhaitée par le conseiller fédéral Albert Rösti débute ce vendredi. L'Office fédéral de l'environnement a autorisé le tir de douze des trente meutes que compte le pays. A lui seul, et en deux mois, le Valais compte abattre sept de ses treize meutes. Le conseiller d'Etat Christophe Darbellay promet de participer en personne à l'opération. Biologiste de la conservation à l'Université de Berne, Raphaël Arlettaz dénonce une solution trop simpliste à un problème très complexe.

**Vous semblez très fâché contre Albert Rösti...**

**Raphaël Arlettaz:** Je suis plutôt déçu par le Conseil fédéral. Nous vivons avec le loup une situation comparable à celle de la crise du Covid. Je dis ça parce que les courbes de croissance d'une population animale ou d'une pandémie suivent la même loi. Elle est logistique et non exponentielle, comme le répètent certains.



**«Cette opération aura valeur de test à la fois pour les loups et pour les chasseurs»**

Raphaël Arlettaz

Quand les infections au Covid augmentaient rapidement, les dirigeants politiques ont appelé les scientifiques à l'aide. Pour la question du loup, parce qu'elle est socialement secondaire, ils n'ont pas consulté les chercheurs. Pourtant la Confédération et les cantons financent de vastes pans de la recherche scientifique. Ignorer les résultats de travaux que l'on finance à grands frais, c'est une attitude presque schizophrénique. En menant une politique de régulation basée sur les croyances plutôt que sur les connaissances, le Conseil fédéral manque à son devoir de s'informer correctement et cède au populisme. Il croit avoir trouvé une solution simple à un problème complexe. Il risque bien de déchanter...

**Que voulez-vous dire?**

Les solutions simplistes donnent rarement les résultats espérés.

**Le nombre de loups a triplé en trois ans. Vous ne comprenez pas l'inquiétude que ces chiffres inspirent?**



En 2010, il avait fallu une semaine aux gardes-faune valaisans pour abattre ce loup dont le tir avait été autorisé à la suite d'attaques contre de jeunes bovins. ÉTAT DU VALAIS

Bien entendu! Mais il faut comprendre que l'accroissement de la population de loups est à son paroxysme aujourd'hui. Quand les loups colonisent un nouveau territoire, ce taux peut atteindre jusqu'à 40% par année. En Suisse, depuis la reproduction de la première meute en 2012, la population a augmenté de 31.5% par année, malgré les tirs de régulation et le braconnage. On peut avoir l'impression que cette augmentation est exponentielle, mais ce n'est pas vrai. D'ailleurs, si nous suivions le modèle exponentiel que Monsieur Rösti

brandit comme un épouvantail, nous aurions 500 000 loups en Suisse en 2050. C'est loufoque, et ce n'est pas digne d'un conseiller fédéral.

Les populations n'évoluent jamais de façon exponentielle. Durant la colonisation d'un nouveau territoire, elles augmentent d'abord lentement, puis leur croissance s'accélère, comme aujourd'hui en Suisse avec les loups, et enfin elles se stabilisent parce qu'elles sont limitées par les ressources alimentaires disponibles. Tenter de réguler la démographie des

loups durant cette phase d'accroissement rapide représente un vrai défi, parce que la dynamique est si forte qu'elle a une grande capacité à compenser les pertes.

**Cela signifie que les objectifs de cette chasse inédite ne seront pas atteints?**

Personne ne peut répondre à cette question en l'état, pas plus les chasseurs que les biologistes. Il faudra attendre au moins ces deux mois de régulation et même sans doute la fin de l'exercice suivant, en janvier 2025, pour tirer

des conclusions. Cette opération aura valeur de test à la fois pour les loups, qui sont très intelligents, et pour les chasseurs, qui seront très observés.

Quand il aura un bilan, le gouvernement élaborera son ordonnance finale. J'espère qu'à ce moment il tiendra enfin compte des acquis de la recherche scientifique.

**Vous avez dit que cette expérience était incertaine. A quelles évolutions peut-on s'attendre après ces deux mois de chasse au loup?**

L'expérience que nous allons mener sera à la fois risquée et très intéressante, mais les données qu'elle délivrera seront malheureusement difficiles à analyser. Si nous avions planifié dès le début cette chasse comme une véritable expérience scientifique, nous aurions pu en tirer des conclusions claires, qui auraient permis d'affiner la gestion du loup dans le futur, même bien au-delà de nos frontières. Nous manquons une belle occasion de faire œuvre de pionnier et de démontrer notre savoir-faire.

Il n'est pas certain que ces tirs rendent les loups plus craintifs, et nous pouvons craindre une dislocation des meutes qui pourrait entraîner une augmentation des attaques. Ces tirs pourraient aussi encourager le braconnage.

**Le Valais est particulièrement concerné. Dans votre canton, la régulation des loups répond à une volonté populaire...**

Le Valais subit depuis longtemps une certaine désinformation au sujet des grands prédateurs. Les agents étatiques ne sont pas tous au-dessus de tout soupçon. Nous l'avons constaté avec le braconnage systématique du lynx. En laissant planer le doute sur la dangerosité du loup, et en surinformant sur les animaux de rente victimes d'attaques, on entretient un sentiment de peur. Depuis 1950, une douzaine d'attaques fatales du loup sur l'homme ont été recensées dans le monde occidental. Il s'agissait le plus souvent d'individus enragés. Or la rage a été éradiquée en Europe centrale. Des recherches menées à Zurich ont démontré que l'un des principaux obstacles à l'acceptation du loup par la population reste une éducation lacunaire. Il faut continuer à informer les gens factuellement.

**Vous ne comprenez pas la tristesse et la colère des éleveurs dont les animaux ont subi des attaques?**

Bien sûr, ça me fait mal au cœur! Mais même si c'est dur pour les éleveurs, il faut rappeler que la mortalité naturelle durant l'estivage est quatre fois plus élevée que les dommages causés par le loup. Et lorsque les mesures de protection appropriées sont mises en place, les dommages diminuent très nettement. Mais pour ça, il faut un berger, des chiens de protection et un enclos pour la nuit. En 2023, selon nos estimations, une meute du Valais romand a fait 10,5 victimes en moyenne, contre 44 dans le Haut-Valais, où il y a plus de réticences à mettre des mesures en œuvre.

**En Valais, beaucoup évoquent la sagesse des anciens qui avaient éradiqué le loup...**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les anciens avaient aussi éliminé les bouquetins, les cerfs, les chevreuils et les gypaètes. Les espèces qui prospèrent aujourd'hui avaient presque disparu des Alpes. Je ne pense pas que c'était sage. I

## FORMÉS EN TOUTE DISCRÉTION

**La formation pour le tir du loup a été dispensée la semaine passée en Valais. Le Service de la chasse a présenté le menu de ces cours de trois heures à la presse qui n'a pas été autorisée à les suivre.**

Près de 800 chasseurs ont été formés au tir du loup en Valais la semaine dernière. Durant ces trois heures de cours, ils en ont appris sur la biologie de l'animal, les signes d'identification des individus ou encore sur le comportement à adopter avant et après le tir. La régulation du loup étant un sujet sensible et hautement émotionnel, le canton a aussi appelé les chasseurs concernés à la plus grande discrétion.

«Le travail médiatique se fait exclusivement à travers le service et cela pour la protection individuelle des personnes concernées», a détaillé le chef de service

Nicolas Bourquin devant la presse, qui n'a pas été habilitée à suivre ces formations. «Nous ne pouvions pas informer tous les chasseurs du fait qu'ils pourraient être pris en photo ou filmés. Sur ce sujet si sensible, nous préférons garantir leur anonymat pour les protéger d'éventuels désagréments», argumente Nicolas Bourquin.

«Tout ce qui touche à la mort d'un animal est très émotionnel et cristallise les extrêmes, a déclaré Sven Wirthner, adjoint du Service de la chasse et chef de secteur pour le Haut-Valais. Pour cela, nous avons sensibilisé les chasseurs à faire attention à ce que ce qu'ils disent, filment ou postent sur les réseaux sociaux.» Ainsi, sans contraindre formellement les chasseurs, le service les a encouragés à ne diffuser aucune image ou vidéo en lien avec la régulation du loup sur les réseaux sociaux.

Aucun des chasseurs contactés n'a d'ailleurs désiré s'exprimer publiquement sur la question. «Le tir du loup fait parler depuis des années. Il représentait jusqu'alors un acte de braconnage. A présent, il peut être fait en toute légalité, mais cela continue de susciter des réactions fortes. C'est certainement une des raisons pour lesquelles les chasseurs se font discrets», estime l'un d'entre eux.

Pour James Derivaz, membre du comité de la Fédération valaisanne de chasse, «les chasseurs n'ont aujourd'hui pas envie de polémiquer, mais d'agir pour réguler une situation qui a totalement dérapé», faisant référence à la population croissante de loups en Valais. «La régulation sert à défendre des traditions rurales, qui ne sont plus forcément respectées dans notre société.»

SOPHIE DORSAZ, LE NOUVELLISTE